

Il a plu à Son Excellence de nommer aussi MM. Isidore Bélanger, Mathew Davidson et Robert Edgar, estimateurs pour réviser et corriger le rôle de cotisation de North Ely.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de nommer M. Nazaire Préfontaine, conseiller municipal pour la paroisse de Saint-Basile le Grand, comté de Chambly.

Une jeune femme mariée nommée Fanny Hyde, se rendit accompagnée de son mari, chez M. F. Watson, barbier à Williamsburg. Lorsqu'elle fut entrée dans sa boutique, elle lui tira quatre coup de revolver qui frappèrent mortellement l'infortuné barbier.

Les deux époux se rendirent eux-même à la police, la femme dit que Watson, chez qui elle avait été employée, l'avait insulté en l'accusant d'infidélité à son mari. C'est pour venger cette insulte qu'elle s'était résolue à le tuer.

La maille de Rio Janeiro vient d'arriver, elle apporte de tristes nouvelles d'un terrible désastre maritime.

Le steamer "America" dans son trajet entre Rio et Montevideo, a pris feu pendant la nuit du 22 décembre. L'incendie se développa rapidement jusqu'à compromettre l'existence du bâtiment.

Une quantité considérable de passagers se trouvaient à bord, 87 ont perdu la vie par le feu et quelques uns ont été noyés.

L'impératrice douairière du Brésil a mis ses esclaves en liberté.

Les documents parlementaires qui viennent d'être publiés nous fournissent d'intéressantes statistiques sur les fabriques manufactures de Royaume-Uni.

Nous y voyons qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, il y a 97,074 boutiques employant 2,006,978 personnes, dont 1,364,713 du sexe masculin et 642,265 du sexe féminin. Sur ce nombre, 54,854 garçons et 43,878 filles sont âgés de moins de 13 ans.

En Ecosse il y a 30,130 fabriques, employant 400,961 personnes dont 264,507 appartenant au sexe masculin et 145,414 au sexe féminin. Sur ce nombre, 3,566 garçons, 3,418 filles sont âgés de moins de 13 ans.

En Irlande, il y a 8,127 fabriques, employant 128,870 personnes, dont 65,009 appartenant au sexe masculin, et 58,881 au sexe féminin. Sur ce nombre, 766 garçons et 1,399 filles sont âgés de moins de 13 ans.

D'où l'on voit qu'en 1870, l'industrie anglaise occupait 2,531,789 personnes de tout sexe et de tout âge.—*Pionnier.*

UNE NOUVELLE INDUSTRIE A SHELBROOKE.—MM. Rhodes, Crane et Cie ont établi depuis quatre mois, une manufacture de bijoux, fort en vogue auprès des dames. La corne est la matière dont on se sert dans la confection de cet ornement de toilette: connue sous le nom de *American Tortoise* et qui ne le cède en rien à ceux importés des États-Unis, avec cette différence notable d'une économie de 20 pour 100 sur la manufacture étrangère.—*Minerva.*

CONSEIL MUNICIPAL.

Les personnes suivantes ont été élus pour les paroisses suivantes :

L'Ange-Gardien.—MM. Alexis Desgranges, Antoine Létourneau, Julien Coiteux, Flavien Bissonnette, Joseph Barber, Edouard Larocque et Zéphirin Brodeur.

Village de St-Robert.—MM. F. Létourneau, Pierre Mercier, Pierre Roy, Louis St. Denis, Joseph Gémard, Léandre Noisieux et J. Meunier.

St. Aimé.—MM. J. H. Lapalisse maire, Wm. Rivard, Jos. Baudreau, Jos. Cotnoir, Jos. Allaire, Félix Lamothe, Gilbert Mathieu.

M. Ant. Nadeau, Sec. trésorier.

Après deux jours de poll, les messieurs suivants ont été élus conseillers pour la municipalité du village de St. Césaire: Jos. Tessier, Victor Laugulier, Isidore Lebeuf, J. B. Plamondon, Jérémie Alix, René P. Pepin, J. C. Gaboury. A une session du conseil de cette municipalité tenue le 13 Janvier, Jos. Tessier, écrivain, fut nommé maire et G. A. Gignault secrétaire.

Après deux jours de poll, les messieurs suivants ont été élus conseillers pour la municipalité de la paroisse de St. Césaire: Hon. W. H. Chaffers, Jean Baptiste Montplaisir, Joseph Morin, Michel Frégeau, Janvier Alix, Alexandre Dufresne, Marcel Séné. A une session du conseil de cette municipalité tenue le 23 Janvier 1872, l'Hon. W. Chaffers a été nommé maire et C. Pepin Secrétaire Trésorier.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus conseillers pour le township de Weedon: Chs. Tanquay, Ecr, Maire; MM. Joseph Bourque, J. B. Brodeur, Justinien Benoit, Louis Patrie, George Biron et Siméon Fontaine.

Un violent incendie a éclaté au Rideau Hall à Ottawa, et a failli causer un désastre terrible. Les étables ont été complètement détruites et les animaux ont presque tous été brûlés vivants.

Un accident a eu lieu sur la ligne du Pacifique; quatre ou cinq chars ont déraillé près les Baies Rouges. Quatorze ou quinze voyageurs ont été plus ou moins grièvement blessés, mais pas un mortellement.

Un jeune français du nom de Parry Octave, est à St. Louis depuis deux ou trois jours, il se propose de partir prochainement pour explorer le pôle nord par le détroit de Behring.

Il a consulté le capitaine Bent sur ce voyage et partira aussitôt que la ligne du chemin de fer sera libre. Il passera d'abord par la Nouvelle-Orléans et San Francisco et complétera ses préparatifs de voyage à Port-au-Sack où il s'embarquera pour les mers polaires.

Samedi dernier au matin, un vieillard du nom de Louis Latour faillit devenir la victime d'un bien triste accident. Ce vieillard était à Britannia Mills entre les deux voies à aider quelques personnes qui venaient prendre le train de 9 heures du matin pour St. Hyacinthe, quand tout-à-coup le train arriva et malgré le sifflet d'alarme qu'il n'entendit pas, il fut frappé et renversé sur la lisse et traîné une dizaine de pieds. M. l'ingénieur Gariépy sauta à bas de son engin et vint relever ce pauvre vieillard qui se serait infailliblement fait broyer les deux jambes sous la locomotive sans ce secours opportun. Nous apprenons depuis qu'il est parfaitement bien, sauf quelques égratignures aux jambes.

M. Gariépy mérite les plus grands éloges pour cette belle action, qui n'est pas la première.

M. Vincelette, le directeur de l'asile de Bonaport a été nommé par Sa Sainteté Pie IX, chevalier de l'ordre de St. Sylvestre.

Cette marque de distinction avait été demandée au St. Siège par Sa Grâce l'Archevêque de Québec, à la prière des principaux citoyens de la ville, pour le récompenser de son dévouement constant à la cause de l'Église.

M. Vincelette ignora jusqu'au dernier moment qu'il avait été l'objet d'une telle sympathie.

Il y aura à St. Hyacinthe, le 7 février courant à 1 heure de l'après-midi, en la salle du marché de cette ville, une assemblée des directeurs provisoires du chemin de fer projeté de Phillipsburg, Farnham et Yarmouth.

On assure que le navire *Almara*, de St. Jean N.-B., a été détruit en mer par un incendie. On craint que tout le monde à bord n'ait péri.

L'on dit qu'à la Baie St. Paul, chaque jour l'on ressent des secousses plus ou moins fortes de tremblement de terre. La population est consternée.

M. J. B. Lyman qui faisait dans la *Tribune* de New-York des articles sur l'agriculture, est mort à Richmond Hill, Long Island.

La Chambre de Commerce de la Puissance du Canada adopté la résolution suivante :

"Que l'acte de faillite de 1869 atteigne le créancier et le débiteur, et tendent à soutenir le crédit des intérêts commerciaux et industriels de la Puissance et que sa mise en force a été avantageuse, bien que quelques amendements puissent pendant être nécessaires."

En même temps, elle recommande au gouvernement de bien vouloir continuer à maintenir cette loi. Il est à souhaiter que la législature se rende au désir de la Chambre de Commerce, parce qu'elle doit se faire un devoir de favoriser et soutenir les mesures demandées par une classe de la société, du moment qu'elles n'affectent nullement les autres classes. Car lorsqu'une faillite arrive, ce sont des commerçants qui se trouvent à perdre le plus souvent; il est bien rare que des non-commerçants aient à en souffrir. Pour ces raisons, on ne voit pas pourquoi les représentants des comtés agricoles ne supporteraient pas la loi de faillites que les marchands désirent voir continuer dans leurs intérêts, sans nuire à ceux des cultivateurs.

(Communiqué.)

On lit dans le *Courrier du Canada* :

"Le comté de Champlain a refusé pour la deuxième fois de prendre des actions dans l'entreprise de chemin de fer du Nord.

"Cette nouvelle a produit à Québec une pénible sensation et, hier, on ne parlait guère, dans tous les cercles, que de cet échec.

"L'échec subit dans le comté de Champlain par la compagnie du chemin de fer du Nord ne sera pas, nous l'espérons si fatal qu'on le croit généralement, et si nous sommes bien informés, on est à prendre des mesures pour le réparer. Ainsi, aux termes d'une rumeur qui paraît fondée, la corporation de Québec serait disposée à rayer du règlement par lequel elle s'engage à prendre des actions dans l'entreprise, la clause qui la dégage si tous les comtés ne souscrivent pas; on dit aussi que les trois comtés qui ont mis cette même condition à leur souscription n'auront probablement pas d'objection à en faire autant.

"D'autre part, on assure qu'une puissante compagnie anglaise a déclaré, tout récemment, par la voie d'un de ses représentants ici, qu'elle était prête à faire le chemin de fer du Nord à la seule